

agriculteurs de l'Ouest étant favorisés par d'énormes récoltes de blé, étant beaucoup plus avantagés en vertu de la fertilité de leur sol, il arrive que les agriculteurs de l'Est se trouvent dans une situation d'infériorité.

Monsieur le président, je dois, et ce sans flagornerie, signaler que le gouvernement actuel a posé un geste très éloquent à l'égard des cultivateurs québécois en désignant un ministre de l'Aménagement rural, en vertu d'une loi qui, je le souhaite, sera adoptée à brève échéance, pour consacrer officiellement le titre de ministre de l'Aménagement rural. Je crois que nous avons fait plus que ce que nous avions promis dans ce domaine. Au fait, ce que nous avions promis au cours de la campagne électorale de 1963, c'était de nommer un ministre associé de l'Agriculture. Mais qu'est-ce qu'un ministre associé aurait pu faire de plus que le sous-ministre associé de l'Agriculture.

Ce que nous avons réclamé du premier ministre, nous députés du Québec, ce que nous lui avons demandé en «caucus», c'est de nous donner deux ministres de l'Agriculture. Nous voulions plus que ce que nous avions promis, en vertu de notre programme électoral, et je crois que le fait d'avoir nommé un ministre de l'Aménagement rural de langue française qui, même s'il n'est pas ministre de l'Agriculture pour l'Est, pourra se préoccuper davantage des problèmes de l'agriculture de l'Est, parce que l'Aménagement rural constitue précisément le problème primordial dans le Québec, est une excellente initiative.

Monsieur le président, je suis d'avis que l'ARDA devrait s'appliquer dans la circonscription de Lotbinière et devrait y produire des fruits. J'ai l'intention de faire en sorte que les cultivateurs de ma région puissent bénéficier de l'ARDA.

Je faisais allusion, tout à l'heure, au nombre de fermes de la circonscription de Lotbinière, et je disais que quelques-unes sont de bon rendement, alors que d'autres sont de faible rendement. Il y a, dans Lotbinière, des paroisses économiquement prospères comme Saint-Édouard, Saint-Pierre-les-Becquets—que l'honorable député de Nicolet-Yamaska (M. Vincent) connaît très bien—et Saint-Antoine.

Par ailleurs, il y a d'autres paroisses où les terres, sans être tout à fait incultes, sont de rendement très faible, ne sont pas fertiles. Il y a Val-Alain, Joly, Sainte-Françoise, où il y aurait possibilité, au moyen de l'ARDA, de faire en sorte que l'agriculture soit reorientée afin d'aider les cultivateurs qui demeurent dans ces paroisses et qui ont à se plaindre d'un revenu nettement insuffisant. Je suis d'avis qu'en appliquant un programme bien approprié, sous l'empire de l'ARDA, il y aurait moyen de faire en sorte que ces paroisses connaissent une prospérité accrue.

Monsieur le président, il est un moyen au-

quel nous pourrions également avoir recours pour restaurer les régions rurales; ce moyen est inscrit dans notre programme politique.

Ce que nous avons préconisé, c'est l'industrialisation de ces régions rurales, et il ne peut y avoir de moment plus opportun pour moi de demander avec insistance à l'honorable ministre de l'Industrie (M. Drury) de déployer tous les efforts voulus pour faire en sorte qu'une industrie soit établie à Saint-Sylvestre, là où la station de radar sera fermée. Ceci serait parfaitement conforme au programme électoral que nous avons prôné.

Saint-Sylvestre est un autre coin rural, et au moyen de l'industrialisation qui pourrait s'y faire, on en viendrait à suppléer aux déficiences résultant du fait que la station de radar, laquelle avait apporté une certaine activité économique dans cette région, sera fermée.

Monsieur le président, il est un autre point très important qui touche l'agriculture québécoise; c'est celui des prix exorbitants des grains de provende, des moulées. Encore là, le nouveau ministre de l'Aménagement rural sera en mesure d'exercer toute son influence et de faire valoir son efficacité, puisque l'entreposage des grains de provende relèvera de sa compétence. Et l'on sait que le problème des grains de provende est intimement relié à celui de l'agriculture québécoise.

Les cultivateurs du Québec veulent payer les moulées et les grains de provende le même prix que les gens de l'Ouest. Que le gouvernement assume les frais de transport, de Fort-William jusque dans la province de Québec, afin de permettre à nos agriculteurs de payer les moulées au même prix que les cultivateurs de l'Ouest. Ceci est légitime.

Mais il y aurait lieu de faire une enquête sur la spéculation qui y est exercée. Au fait, depuis longtemps, l'Union catholique des cultivateurs réclame une agence des grains dans l'Est du pays. Elle demande également de freiner la spéculation qui se produit sur la vente des grains de provende et des moulées aux cultivateurs de Québec, et je crois que cette récrimination sincère de l'Union catholique des cultivateurs s'intègre dans ce problème; un autre problème qui afflige les cultivateurs de l'Est, c'est que sur chaque dollar de production agricole, sur une base moyenne et généralisée, il y a seulement 58c. qui vont dans les poches du cultivateur, alors que 42c. vont ailleurs, peut-être dans les poches des entremetteurs, des spéculateurs, bref de ceux qui veulent probablement exploiter la classe agricole. Et je suis informé qu'aux États-Unis, le gouvernement songe à instituer une enquête pour étudier ce décalage, cet écart assez effarant entre le prix qui revient aux cultivateurs et le prix global de la production.

Je répète qu'il y a, dans la province de Québec, un écart de 42c. Il y aurait certai-